



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E162012

VALABLE JUSQU'AU 10/12/2023

ÉDITÉ LE 18/04/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVRY

Siret : 538 302 647 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2159311

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 191331893R 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 191331893R 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/12/2011

Raison sociale : FRED ECO-CHARPENTIER CONSEILS ET SERVICES

14 RUE DU MOULIN NEUF  
COURTY  
91720 MAISSE

Téléphone : 06 82 35 24 84

Portable : 06 82 35 24 84

Fax :

Site Internet : www.fe2cs.fr/

E-mail : fe2cs@free.fr

Responsabilité légale :

CHAUVE FRÉDÉRIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	11/12/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	11/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/03/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.